

SICAV ODDO BHF

(la « Société »)

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

RCS Luxembourg B0067580

Avis aux actionnaires du compartiment ODDO BHF Credit Opportunities

IMPORTANT :
CET AVIS REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMEDIATE.
POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LE CONTENU DU PRESENT AVIS, NOUS VOUS INVITONS A CONSULTER UN CONSEILLER PROFESSIONNEL INDEPENDANT.

06/05/2019,

Cher actionnaire,

Nous vous informons par la présente, en votre qualité d'actionnaire du compartiment ODDO BHF Credit Opportunities, un compartiment de la Société (le « **Compartiment** »), de la décision du Conseil d'administration de modifier la politique d'investissement du Compartiment.

En tant qu'actionnaire du Compartiment, vous êtes invité à lire attentivement le présent avis et à prendre connaissance du Prospectus révisé de la Société (le « Prospectus ») mis à votre disposition au siège social de la Société.

Veillez contacter votre conseiller financier, juridique ou fiscal pour toute question relative au contenu de cet avis.

Les termes commençant par une majuscule et qui ne sont pas définis dans le présent avis ont le sens qui leur est donné dans le Prospectus.

1. Modifications de la stratégie d'investissement :

Pour rappel, le Compartiment a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice EONIA + 2% (capitalisé) sur une base annuelle avec un objectif de volatilité ex-post de 5% maximum.

Les investissements en obligations de type « contingent convertible » (« CoCos ») sont pour l'heure interdits.

De tels investissements seront autorisés, mais ne pourront excéder 10% des actifs nets du Compartiment.

2. Autres documents disponibles

Le Prospectus dans sa version actualisée ainsi que le document d'information clé pour l'investisseur correspondant au Compartiment est disponible gratuitement au siège social de la Société.

En cas de désaccord avec les modifications susmentionnées, vous avez la possibilité de demander le rachat de vos actions du Compartiment sans frais durant un délai d'un mois à compter de la date du présent avis. Ces modifications prendront effet à l'expiration du délai précité.

Sincères salutations,

Le Conseil d'administration